Cité scolaire Henri Wallon le 7 juin 2013

146 rue des Cités

93300, Aubervilliers

Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil,

S/couvert de Madame Clerc-Vachet, Proviseure de l'établissement

Madame la Rectrice,

Les personnels de la cité scolaire Henri Wallon réunis mardi 4 juin en assemblée générale viennent de prendre connaissance de la suppression d'un ETP dans les moyens de vie scolaire au lycée pour la rentrée 2013 .

L'augmentation des effectifs élèves (collège et lycée), les difficultés d'enseignement et d'encadrement liées à la spécificité de la cité scolaire et de son environnement justifient pleinement l'absolue nécessité de maintenir au lycée les postes d'AED existants et d'en créer au collège pour correspondre aux normes requises.

En conséquence les personnels exigent le rétablissement de ce poste d'AED au lycée et la création d'un poste d'AED au collège. Nous vous demandons de nous recevoir en audience le plus rapidement possible.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Rectrice, nos respectueuses salutations et de croire en notre dévouement pour le service public d'Education.

Courrier voté à l'unanimité des présents.

~-~~